

« LA MEDECINE DE L'EXPERIENCE »

DANS L'ŒUVRE DE SAMUEL HAHNEMANN

Docteur Bruno Laborier

Résumé :

Les principaux éléments de « la médecine de l'expérience » méritaient d'être présentés et mieux connus. A partir de la publication allemande, j'ai recherché certains de ces éléments dans d'autres publications de Samuel Hahnemann et dans une partie de ses journaux de malades à Paris.

« La médecine de l'expérience » réalisa le premier essai sur la méthode homéopathique. Après avoir introduit et défini son sujet, Hahnemann exposa l'étude des maladies, la prise de l'observation, deux propositions d'expérience, l'étude des remèdes, l'usage des remèdes dans les maladies, et l'influence de l'hygiène. Le point faible de cette publication était représenté par le manque de recul de la pratique homéopathique de Samuel Hahnemann pour parler des maladies chroniques. Le point fort de cette publication m'a semblé la profondeur et la richesse de sa réflexion sur la médecine.

L'exploration d'une partie des autres publications de Samuel Hahnemann a révélé une continuité des règles de sa méthode. La partie théorique des « maladies chroniques » a mis en évidence une démarche analogue d'Hahnemann à celle de « la médecine de l'expérience ». Celle-ci fut le précurseur direct de l'Organon. 38 paragraphes de la sixième édition de l'Organon se référaient à « la médecine de l'expérience ». 10 paragraphes de cette sixième édition parlaient de l'expérience ; le rôle de l'expérience en médecine s'est exprimé de plus en plus précisément dans les publications successives d'Hahnemann.

La partie étudiée des journaux de malades de Samuel Hahnemann à Paris présentait un recueil précis et rigoureux des observations, des prescriptions hygiéniques et médicamenteuses, et du suivi des patients. Les prescriptions faisaient intervenir souvent plusieurs remèdes successifs ; Le remède, prescrit souvent quotidiennement, était employé de façon curative. Les résultats du traitement se révélaient souvent incertains, partiels ou absents. Globalement, les journaux de malades étudiés affirmaient une fidélité de Samuel Hahnemann aux principales règles rédigées dans ses publications.

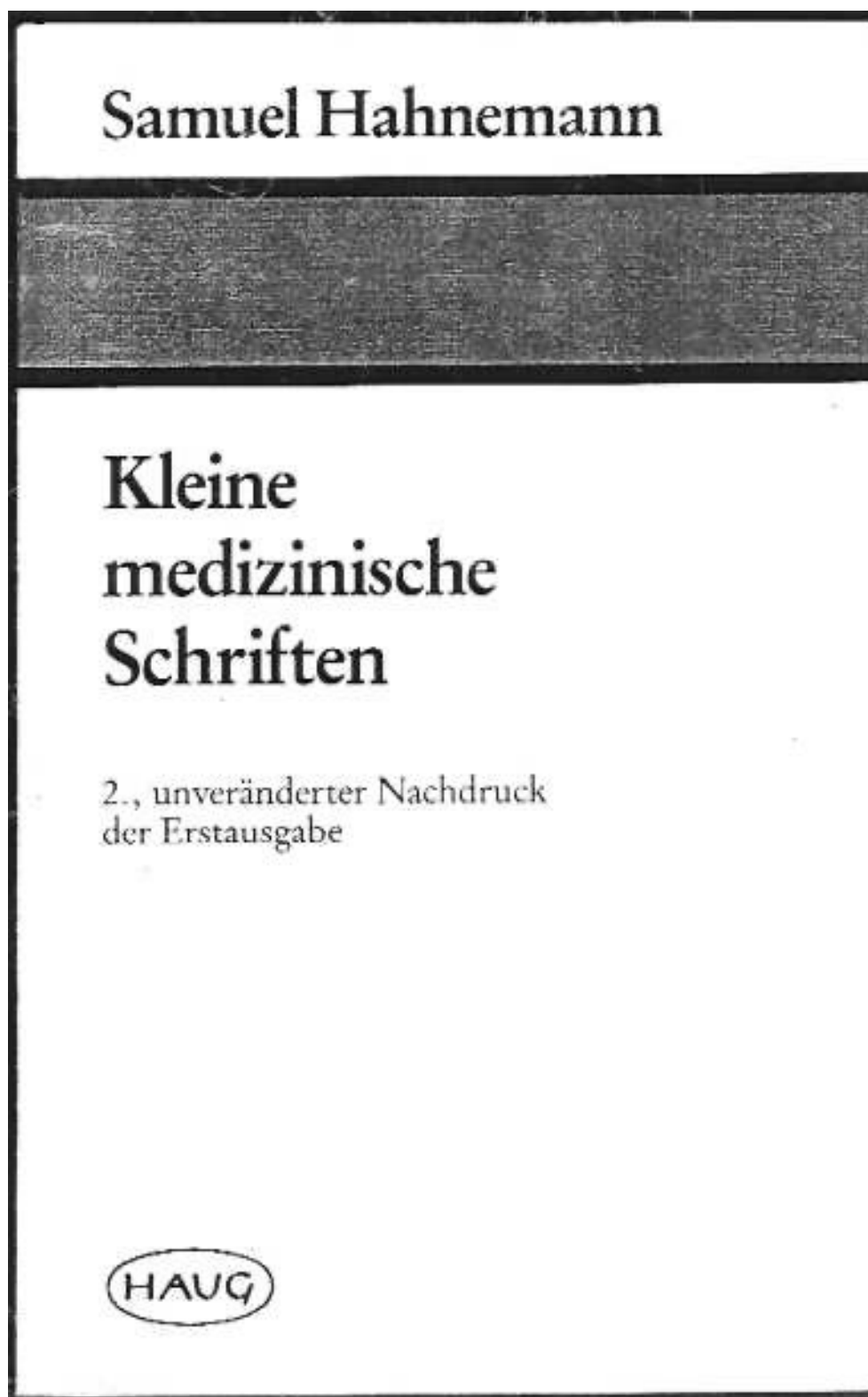
Introduction :

« La médecine de l'expérience » (1) fut publiée en 1805.

Les extraits du texte et les commentaires présentés ne permirent pas d'intégrer tout le contenu de « la médecine de l'expérience » dans cet article. Après une présentation choisie et commentée de l'œuvre, j'ai recherché certains de ses éléments dans une partie des publications de Samuel Hahnemann et je les ai comparé avec leur mise en pratique dans une partie des journaux de malades de Samuel Hahnemann à Paris.

Documents utilisés :

J'ai étudié cette publication dans l'ouvrage de Stapf « Kleine medicinische Schriften von Samuel Hahnemann » (1).



J'ai étudié d'autres écrits dits mineurs de Samuel Hahnemann dans ce même ouvrage (1) et dans « The lesser writings of Samuel Hahnemann » de Dudgeon (2).

Je me suis servi des écrits majeurs de Samuel Hahnemann : La Matière médicale pure (3), Les maladies chroniques (4) et l'Organon (5) dans leur version allemande.

Enfin j'ai utilisé les six premiers volumes disponibles (DF2, DF2A, DF3, DF4, DF5, DF6) du journal des malades de Samuel Hahnemann à Paris.

1. « LA MEDECINE DE L'EXPERIENCE » : extraits choisis et commentaires

La publication, dans la version allemande de Stapf (1), se présentait comme une suite de paragraphes non numérotés, séparés par des traits, sans titre ni plan. Les extraits en gros caractères dans le texte furent inscrits ici en caractères gras.

Dans un souci de clarté, j'ai présenté cette publication en sept paragraphes : introduction, définition, moyens, étude des maladies, étude des remèdes, usage de ces remèdes dans les maladies, influence de l'hygiène.

Introduction :

« Considéré comme animal, l'homme a été créé plus démuné que tous les autres animaux... Voyez la source éternelle de l'amour n'a déshérité l'homme que de son animalité, pour lui dispenser plus copieusement l'étincelle de divinité, un esprit, qui produit de lui-même pour l'homme la plénitude de tous ses besoins et de tous les bien-être imaginables et développe lui-même les avantages indicibles qui élèvent le mortel au dessus de tout ce qui vit ici-bas ... »

« Ce que la nature crue nous a offert, ne doit pas rester la limite du soulagement de nos besoins ; notre esprit doit pouvoir l'étendre indéfiniment loin pour assurer complètement notre bien-être. »

« Le gouverneur du genre humain ne voulut pas que nous puissions agir de la même façon qu'agit la nature ; nous devons faire plus que la nature organique, mais pas de la même manière, ni avec ses moyens. »

« La volonté du Créateur était que nous puissions perfectionner sans limite notre individu tout entier, par conséquent aussi notre corps et la guérison de ses maladies. »

« ...la faculté de découverte siégeant dans notre esprit est destinée à créer, pour les besoins de la plus nécessaire et la plus digne de respect de toutes les sciences, la médecine. »

Définition :

Citation grecque d'Hahnemann (Grégoire de Naziance) : « L'action sans la raison et la raison sans l'action sont tout aussi vaines. »

« La médecine est une science de l'expérience... »

« La connaissance des maladies, la connaissance des remèdes, et la connaissance du maniement de ceux-ci, constituent la médecine. »

Moyens :

« Pendant que le sage et bienveillant Créateur permet toutes les situations sans nom du corps humain, que nous nommons les maladies, il devait nous montrer en même temps une voie claire, pour acquérir tant de connaissances des maladies que nous avons besoin de posséder pour l'ajustement du remède capable de les vaincre ; il devait nous montrer une voie non moins claire pour découvrir toutes les propriétés des remèdes les rendant capables de guérir les maladies... »

« Cet art (de guérir) doit être près, tout près de nous, dans la sphère de nos perceptions externes et internes. »

Etude des maladies :

Ce chapitre comprenait trois paragraphes : nature des maladies, exploration des maladies, prise de l'observation.

- Nature des maladies :

« Aucun changement ne se forme sans cause... Nous remarquons quelques rares maladies qui prennent toujours naissance par une seule et même cause, par exemple les maladies miasmatiques : la rage, la maladie vénérienne, la peste d'Orient, la fièvre jaune, la variole, la vaccine, la rougeole et quelques autres, qui portent en elles la distinction qu'elles restent des maladies **singulières**... »

« Ces quelques maladies ... peuvent présenter des noms **séparés distinctifs**. Si un remède était découvert pour une de ces maladies, il devrait toujours guérir celle-ci, parce qu'une telle maladie reste quant au fond toujours la même dans ses manifestations ... et dans ses causes. »

« ...nul individu humain ne ressemble entièrement à un autre sous quelque rapport que ce soit ! »

« De là vient qu'à l'exception de ces quelques maladies particulières, toutes les autres sont **hétérogènes** et **innombrables**... et chaque cas de maladie présenté doit être considéré (et traité) comme une maladie individuelle... »

- Exploration des maladies :

« La nature interne de chaque maladie, de chaque cas de maladie individuelle... s'exprime par les **symptômes** présents... »

« Après la découverte de tous les symptômes existants et perceptibles de la maladie, le médecin a trouvé la maladie elle-même, il a devant lui la compréhension complète nécessaire pour sa guérison. »

« Pour la conception de l'image de la maladie, le médecin a seulement besoin d'une conduite simple. De l'attention en observant, de la fidélité en copiant. »

- Prise de l'observation :

« Le patient se plaint de la progression de ses peines, les parents racontent sa conduite, , le médecin regarde, écoute, palpe, et cetera, ce qui est changé et inhabituel en ce patient, et note tout dans l'ordre pour présenter l'histoire de la maladie. »

« Les symptômes les plus constants, les plus frappants qui sont les symptômes les plus accablants du malade, sont les symptômes essentiels. Le médecin les marque comme les plus forts, les caractéristiques du tableau. Les symptômes les plus singuliers, les plus extraordinaires indiquent les traits caractéristiques, distinctifs, individuels. »

« Le médecin laisse silencieusement le patient et ses parents finir de parler, et note tout soigneusement - Il demande ensuite quels sont les symptômes les plus soutenus, les plus fréquents, les plus forts, les plus pénibles – Il invite le patient à indiquer les sensations exactes, le cours précis du cas, la localisation exacte des douleurs... »

Note : « Le médecin ne doit jamais créer de suggestion chez le malade par ses informations. »

...« Alors le médecin écoute une deuxième fois ce qu'il a déjà écrit. »

« C'est au malade – excepté dans les maladies simulées – qu'on doit accorder la plus grande confiance pour tout ce qui a trait aux sensations qu'il éprouve... »

... « Le médecin se fait conter quels médicaments, remèdes domestiques ou autres méthodes de traitement ont été employées ces derniers jours – mais surtout comment était l'état du patient avant l'usage ou en dehors de l'emploi de tout remède. Cette dernière forme, il la considère comme l'état primitif. »

« En dernier lieu, le médecin demande d'une manière tout à fait générale les causes mémorables à l'origine (de la maladie)... Mais s'il préexiste une cause indubitable, elle a ordinairement déjà été citée d'elle-même au commencement du récit de sa maladie... J'excepte les causes honteuses... dont le médecin doit s'enquérir par la voie de tournures prudentes ou d'avis privés. »

« Avec ce zèle soigneux, le médecin pourra tracer une image pure de la maladie, il aura **la maladie elle-même** devant lui... »

« Quand la maladie est trouvée, nous devons en chercher le remède. »

Etude des remèdes :

Ce chapitre comprenait deux paragraphes : fondement des maladies et propositions d'expérience, effets des remèdes.

- Fondement des maladies et propositions d'expérience :

« Chaque maladie a pour fondement une irritation contre nature de caractère singulier, qui trouble l'accomplissement et le bien-être de nos organes. »

« Première proposition de l'expérience : lorsque deux irritations générales contre nature agissent simultanément sur le corps, **si les deux sont hétérogènes**, l'effet de l'irritation (la plus faible) est suspendu et réduit au silence par l'autre (la plus forte) pendant quelque temps. »

Note : « Si (comme dans le cas avec les palliatifs) l'irritation générale jointe (médicinale) est **précisément opposée** à celle existant déjà dans le corps (irritation de la maladie), la dernière s'éteint étonnamment vite – si l'irritation générale jointe (médicinale) est **hétérogène et non conforme sous tous rapports** à celle déjà existante dans le corps,..., l'irritation de la maladie sera seulement suspendue et supprimée dans le cas où la nouvelle irritation est beaucoup plus forte que celle existant déjà dans le corps -...»

« Seconde proposition d'expérience : **Quand deux irritations ont une grande analogie l'une avec l'autre**, l'irritation (de la plus faible), y compris dans ses effets, est entièrement éteinte et **anéantie** par la puissance analogue de l'autre (la plus forte). »

Nouvelle formulation : « Si deux irritations corporelles contre nature sont de caractère **semblable**, la plus faible est entièrement supprimée par la plus forte si bien que **seulement une** (la plus forte) accomplit entièrement son action alors que la plus faible est entièrement éteinte et anéantie. »

« Il en est de même dans le traitement des maladies avec les remèdes. »

Note : « L'unité de la vie de tous les organes et leur harmonie vers un but commun, permet difficilement qu'une maladie quelconque du corps puisse être ou rester purement locale aussi peu que l'action d'un remède quelconque puisse être purement locale, de telle façon que le reste du corps n'y prenne aucune part. » Hahnemann parla alors de maladies soi-disant locales et de médicaments topiques soi-disant locaux avec quelques exemples à l'appui.

« ... pour pouvoir **guérir**, nous n'aurons besoin que **d'opposer à l'irritation présente contre nature de la maladie, un remède adapté**, c'est à dire, **une autre puissance morbide dont l'effet est très semblable à celui manifesté par la maladie.** »

- Effets des remèdes :

« Comme les aliments utiles pour le corps sain, on a trouvé les remèdes salutaires dans les maladies ; **mais les remèdes ne sont jamais salutaires en eux-mêmes et d'une manière absolue, mais au contraire d'une manière relative.** »

« Toutes substances que l'on nomme **remèdes** sont des irritants contre nature, seulement appropriés à transformer notre corps sain, à troubler la vie et les fonctions des organes, et à produire des sensations contrariantes, en un mot, à rendre malade le sujet sain. »

« **C'est uniquement cette propriété des remèdes de produire une série de symptômes morbides spécifiques dans le corps sain, qui permet aux remèdes de guérir les maladies, c'est à dire qu'ils peuvent enlever et éteindre l'irritation de la maladie par une contre-irritation adaptée.** »

«... Chaque médicament simple produit une maladie spécifique particulière. »

« Les médicaments montrent de la manière la plus pure la nature de leur puissance qui cause la maladie et leur effet absolu vrai, chez les personnes saines, quand on fait prendre chacun seul et non mélangé. »

« ... nous employons les médicaments ... chacun seul et non mélangé chez le sujet sain prudemment, et on note exactement, en éloignant avec soin toutes les circonstances

accessoires capables d'exercer une influence, les effets qu'ils ont fait naître dans l'ordre de leur apparition et on obtient ainsi le résultat exact de la forme morbide que chacune de ces substances médicinales est en état de produire absolument et par elle-même dans le corps humain. »

Note : « Quelques choses de cette nature sont mes *Fragmenta de viribus medicamentorum...* »
Ce fut la première Matière médicale d'Hahnemann, écrite en latin et publiée en 1805 ; elle ne comportait que 27 remèdes.

« On ne doit opposer à la maladie à guérir qu'une maladie le plus possible semblable ... par l'emploi d'un remède qui est capable de produire par lui-même le plus possible tous ses symptômes ou cependant la plupart et les plus forts mais aussi les plus singuliers des symptômes et dans le même ordre... »

« Le résultat d'un procédé si conforme à la nature est assuré, si certain sans exception, si rapide au delà de toute attente, qu'aucune autre manière de guérir les maladies ne saurait rien montrer d'analogue. »

« Mais ici est la grande différence à prendre en compte, jamais assez prise en considération entre le positif et le négatif, ou comme on les nomme aussi autrement, la manière de guérir radicale (**curative**) et la manière de guérir **palliative**. »

« Par l'action des remèdes simples sur des organismes sains, résultent d'abord des phénomènes et des symptômes que l'on peut appeler la maladie **positive** attendue spécifiquement par ce médicament, ou son effet positif primaire (premier et principal). »

« Quand cet effet est passé, il s'ensuit ... le contraire précisément de l'événement premier..., les symptômes opposés (négatifs) constituant l'effet tardif. »

« Si on emploie alors dans le traitement d'une maladie, ce remède dont les symptômes premiers et positifs, ont la plus grande ressemblance avec les accès de la maladie, c'est un traitement **positif ou curatif**, c'est à dire il s'ensuit ce qui doit avoir lieu d'après ma seconde proposition d'expérience, une amélioration rapide, durable... »

« ... quand le médicament positif (curatif) employé s'accorde très exactement par ses symptômes positifs au cas de la maladie à éteindre, absolument aucun symptôme tardif du remède ne s'ensuit... La maladie disparaît, comme si elle appartenait aux maladies aiguës, ... et il ne reste rien ensuite que la guérison. »

« ... il n'y a pas de remède, qui, employé de façon curative, soit plus faible que la maladie pour laquelle il est adapté. »

« ...**dans les traitements palliatifs où on emploie un remède dont l'effet positif primaire est le contraire de la maladie...presque immédiatement après l'emploi d'un tel remède**, une sorte de soulagement s'ensuit, une répression presque instantanée de l'irritation morbide pour un temps court... Ensuite leur action tardive commence et comme elle est l'opposé de ses effets primaires, elle coïncide avec l'irritation morbide primitive de la maladie et l'aggrave. »... (Le médicament palliatif produit) « une véritable aide **négative**. »

Usage des remèdes dans les maladies :

Ce chapitre comprenait les paragraphes suivants : emploi palliatif des remèdes, objection à l'emploi des palliatifs, détermination de la dose, sensibilité du corps malade, mode d'action

des remèdes, effets de la chaleur et du froid, imitation de la nature, indispositions et maladies défectives, répétition des doses et symptômes nouveaux initiaux, effet du remède curatif et sa répétition, symptômes nouveaux ultérieurs.

- Emploi palliatif des remèdes :

« L'emploi palliatif des remèdes n'est utile et nécessaire que dans peu de cas – surtout dans ceux qui prennent naissance rapidement et qui menacent d'un danger presque instantané ! »

Note : « ... chaque palliatif est employé habituellement pour ne faire taire qu'un seul symptôme morbide. »

- Objection à l'emploi des palliatifs :

Note : « Sans (l'emploi d') un remède positif (curatif), n'arrive jamais une guérison rapide douce et durable . »

« Quelquefois, les médecins pressentent cependant que cette aptitude des remèdes (confirmée à présent par d'innombrables expériences) ...est celle par laquelle ils effectuent des guérisons pures . » Note : « Ainsi parlait Hippocrate, l'auteur du livre « des parties malades chez l'homme » dans ces mots honorables : « C'est à cause de choses semblables que la maladie se déclare et qu'on en guérit, avec l'apport d'éléments semblables... »...»

- Détermination de la dose :

« Un remède de caractère positif ou curatif, peut, sans que ce soit de sa faute, produire juste le contraire de ce qu'il devait faire, s'il est employé à une dose exagérée ; alors il engendre même une maladie plus forte que celle qui était présente auparavant. »

« Les palliatifs exposent aussi à de gros dommages par exagération de leur dose – car les remèdes sont des substances nuisibles par elles-mêmes qui deviennent des médicaments seulement par l'adaptation de leur force naturelle de rendre malade sur la maladie analogue à eux-mêmes (positive ou négative) à des doses **convenables**. »

- Sensibilité du corps du malade :

« La sensibilité d'un organisme hautement malade en présence de l'irritation du remède augmente dans de nombreux cas à un tel degré que des puissances commencent à agir sur lui et à le stimuler, puissances dont on a même nié l'existence parce qu'elles ne montrent aucun effet sur un corps sain robuste et dans plusieurs maladies auxquelles elles ne sont pas adaptées. »

« D'un autre côté, ... les personnes même les plus robustes quand elles sont atteintes de maladies chroniques, malgré toutes leurs forces corporelles restantes et quoiqu'elles supportent aussi des irritations nuisibles ..., cependant, dès que le médicament positif secourable pour leur maladie chronique sera fourni, éprouvent de la plus petite dose possible une impression aussi complète que s'ils étaient des enfants nourris au sein. »

- Mode d'action des remèdes :

« ...**Excepté** un petit nombre de substances qui agissent presque uniquement de manière chimique, et les actions simplement mécaniques de la chirurgie sur le corps, **les effets de tous les autres médicaments sont surtout purement dynamiques.** »

« Il n'importe peu, presque pas, que la dose (du remède) qui agit sur les parties sensibles du corps humain soit petite... Le contact du médicament avec la fibre sensible, vivante est presque la seule condition de son effet . Cette propriété dynamique a une telle portée qu'il est complètement indifférent que telle ou telle partie sensible du corps soit touchée par le médicament pour créer l'effet complet, si la partie est dépourvue du plus gros épiderme. » Hahnemann cita des exemples d'absorption du médicament par l'estomac, dans la bouche, par une plaie, par l'anus, par la muqueuse nasale.

« ...Les remèdes agissent pourtant à travers l'épiderme, seulement avec une force plus faible...La friction (de la peau) favorise en grande partie l'action des remèdes, seulement par le fait que le frottement rend la peau plus sensible et ... plus susceptible pour la force médicinale spécifique rayonnant sur l'organisme entier. »

- Effets de la chaleur et du froid :

« La puissance médicinale de la chaleur et du froid ne semble pas être aussi exclusivement dynamique que celle des autres médicaments... La chaleur et le froid utilisés comme remèdes doivent surpasser le degré habituel d'**un peu** quand ils doivent être employés avec un résultat positif. »

- Imitation de la nature :

« Si nous observons, nous apercevons que la sage nature produit les plus grandes actions avec des moyens simples souvent faibles. L'imiter en cela doit être le plus grand des efforts de l'homme pensant. »

« Un seul remède simple est **toujours** approprié pour produire les effets salutaires, sans aucune addition ; seulement s'il est le mieux choisi, le plus convenable, à la bonne dose. **Jamais** il n'est nécessaire de combiner deux de ces remèdes. »

« Un, deux, au plus trois remèdes simples (successifs) sont suffisants pour guérir la plus grande maladie, et si cela ne se produit pas, c'est de notre faute ; la faute n'en est ni à la nature, ni à la maladie. »

« La plupart des substances médicinales simples causent dans des corps sains souvent une série considérable de symptômes absolus. Le médicament approprié peut souvent contenir ainsi dans les manifestations de ses effets primaires, un contretype de la plupart des symptômes apparents de la maladie à traiter. »

« Il n'est jamais nécessaire de donner plus d'une seule substance médicinale à la fois, si elle a été choisie pour être adaptée au cas de la maladie. »

« ...une seule substance médicinale, choisie de façon conforme, ne peut manquer d'éloigner la maladie d'une manière rapide, douce, et durable. »

- Indispositions et maladies défectives :

« Si les accidents sont légers et seulement en petit nombre, c'est une indisposition insignifiante, ...qui n'a besoin que d'un changement du régime de vie pour être écartée. »

« Mais si seulement un ou deux symptômes accablants sont observables – ce qui est rare - alors le cas est plus difficile que si beaucoup de symptômes étaient présents. »

« Si le premier remède ordonné n'est pas sûrement approprié, cas le plus fréquent, des maux non ressentis jusqu'alors, des accès se découvriront ou se développeront à un plus haut degré...De ces symptômes..., bien que ce soient de petits symptômes, nous pouvons maintenant tracer une image plus distincte de la maladie d'après laquelle le remède le plus adapté à la maladie primitive se laisse découvrir alors avec une assurance plus grande et même la plus grande. »

- Répétition des doses et symptômes nouveaux initiaux :

« La répétition des doses d'un médicament se règle d'après la durée d'action de chaque médicament. Si le remède agit de façon positive (curative), l'amélioration est encore perceptible après que la durée d'action du remède soit écoulée... »

« ...par une répétition trop rapide, le but de la guérison peut échouer pour la raison que les doses ordonnées avant l'écoulement de la durée d'action d'un remède positif sont à considérer comme un accroissement de la première dose qui, par ignorance de cette circonstance, peut parfois être augmentée monstrueusement et alors devient nuisible ensuite par cet excès. La plus petite dose possible d'un médicament d'action positive suffit déjà pour produire son plein effet. »

« Si le remède choisi pour une guérison positive (curative) ne stimule presque aucune peine qui n'ait déjà été ressentie auparavant, n'engendre presque aucun nouveau symptôme, alors il est le médicament convenable, et il guérira avec certitude la maladie primitive... »

« Toute soi-disant aggravation naissante d'une maladie pendant l'usage d'un médicament... provient par les nouveaux symptômes jusque là non propres à la maladie seulement du remède utilisé (si ce n'est quelques heures avant une mort inévitable, si aucune faute importante dans l'hygiène de vie, aucune explosion de passion violente, aucune évolution irrésistible du cours de la nature... ne se sont placées entre-temps). »

« Ce phénomène d'aggravation de symptômes apparemment purs de la maladie, symptômes saillants propres au médicament qui ressemblent un peu à ceux de la maladie, indique seulement une dose trop grande du moyen curatif choisi convenablement, disparaît si la dose n'était pas énormément grande, seulement dans le cours de deux, trois, au plus quatre heures après la prise... »

« Une aggravation de la maladie par des symptômes nouveaux et intenses, pendant l'action des deux premières doses d'un médicament curatif, n'indique **jamais** que la dose a été trop faible (ne réclame jamais une augmentation de celle-ci) mais prouve la totale inadéquation et la nature condamnable du remède dans ce cas de maladie. »

- Effet du remède curatif et sa répétition (regroupe deux paragraphes):

« ...il n'y a pas de médicament positif, quelque bien choisi qu'il ait été, qui ne puisse stimuler un ou au moins de tous petits maux, un petit symptôme nouveau pendant son emploi chez des

malades très irritables et très sensibles... Mais cette aberration insignifiante (dans les bons cas) sera arrangée ... par l'énergie propre de la vitalité et n'est pas sensible chez des personnes d'une délicatesse non démesurée. »

« Si un malade doué d'une sensibilité moyenne remarque une petite plainte non ressentie auparavant pendant la durée d'action de la première dose, et si la maladie primitive paraît diminuer en même temps,... l'effet d'une deuxième dose non augmentée, après l'écoulement de la durée d'action de la première dose administrée décide sur ce point. »

« Si un nouveau symptôme de force plus modérée devait pourtant survenir à la deuxième dose, et qu'aucun remède curatif plus approprié ne soit découvert (la cause étant soit à l'inapplication du chercheur soit à la petitesse de la réserve de médicaments connus dans leurs effets absolus), une diminution de la dose fera disparaître ceci ... et la guérison viendra d'elle-même, bien qu'avec une durée quelque peu plus longue (en même temps, l'énergie de la vitalité entre également en jeu comme remède). »

« ... le remède n'est pas choisi de façon inappropriée si les symptômes les plus accablants et les plus essentiels de la maladie sont couverts de façon positive par les symptômes primaires du remède, et si des symptômes de la maladie moyens et petits ne sont couverts par les symptômes primaires de remède positif que de façon négative (palliative). »

« Il n'est pas encore résolu s'il est bon dans ce cas, d'augmenter la dose du remède pour son usage ultérieur. »

- Symptômes nouveaux ultérieurs :

« Quand (dans une maladie chronique), en continuant l'emploi d'un médicament curatif à doses non augmentées, se présentent avec le temps des nouveaux symptômes, symptômes singuliers n'appartenant pas à la maladie primitive, alors que les deux trois premières doses agissaient presque complètement sans faille, on doit ainsi chercher la cause de cette difficulté, non pas à la légère dans l'inconvenance du médicament, mais dans l'hygiène de vie ou quelques autres événements forts survenus de l'extérieur. »

Influence de l'hygiène :

« L'influence du régime de vie et de la diète sur les guérisons ne doit pas être méconnue ; mais le médecin ne doit en prendre la conduite que dans les maladies chroniques... »

« Car dans les maladies aiguës, (excepté l'état de délire complet), le tact fin et infaillible des sens internes de la conservation de la vie ici éveillés, décide si clairement et précisément, si conformément à la nature que le médecin doit juste faire comprendre aux parents et aux gardes malades de ne déposer sur le chemin de cette voix de la nature aucun obstacle par refus, exagération ou proposition nuisible et importunité. »

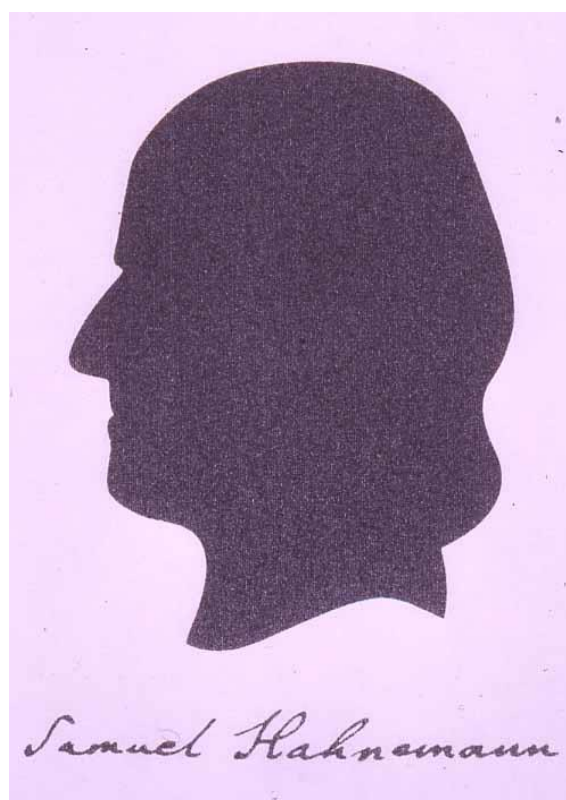
Commentaires :

Hahnemann réalisa avec « la médecine de l'expérience », le premier essai sur la méthode homéopathique, avant les différentes éditions de l'Organon.

J'ai relevé un point faible dans « la médecine de l'expérience » : le manque de recul de la pratique homéopathique d'Hahnemann pour parler des maladies chroniques ; en effet, en 1806, Hahnemann ne pratiquait l'homéopathie que depuis 5 à 6 ans.

Le point fort de cette publication m'a semblé la profondeur et la richesse de la réflexion d'Hahnemann sur la médecine. En particulier, la prise de l'observation, et les effets des médicaments se révélèrent des bases riches pour la pratique de l'homéopathie.

A deux reprises dans « la médecine de l'expérience », Hahnemann parle de l'énergie de la vitalité, notion nouvelle dans ses publications, qui deviendra plus tard l'énergie vitale, très développée dans les éditions tardives de l'Organon.



2. RECHERCHE DE CERTAINS ELEMENTS DE « LA MEDECINE DE L'EXPERIENCE » DANS D'AUTRES PUBLICATIONS DE SAMUEL HAHNEMANN :

- **L'ami de la santé** (1792) (2) : Pour rendre le corps robuste
« Imitons la nature ».

- **Essai sur un nouveau principe** (1796) (1) :

« Nous devrions imiter la nature qui quelquefois guérit une maladie chronique en en ajoutant une autre et employer dans la maladie... que nous souhaitons guérir, ce remède qui est capable de produire une autre maladie artificielle très semblable, et la première sera guérie. Similia similibus.»

« La plupart des remèdes ont plus d'une action ; la première, une action directe qui change progressivement en une deuxième (action indirecte ou secondaire). »

- **Les obstacles à la simplicité et à la certitude de la médecine praticienne sont-ils insurmontables ?** (1797) (1) :

« Ne donner qu'un seul remède simple à la fois. »

- **Une préface** (1801) (1) :

« Imiter la nature. Ne donnez que des remèdes tout à fait simples, et ne pas en donner un second avant que l'action du premier ait expiré. »

- **Sur la puissance de petites doses de remède...**(1801) (1) :

« Toutes les puissances (médicinales) ... sont infiniment plus stimulées chez les malades. »

- **Sur les effets du café à partir d'observations convenables** (1803) (1) :

« La vérité qui brille des expériences manifestes manque très rarement à produire la conviction ... »

- **Esculape dans la balance** (1805) (1) :

« La suprême instance : l'expérience... »

- **Organon de l'art de guérir** : Préface de la première édition (1810) :

« Mes principes dont je ne faisais valoir aucun sans la conviction de l'expérience. »

- **Examen des sources de la Matière médicale ordinaire** (1817-1825) (3) :

« Il est certain qu'un seul remède à la fois suffit toujours pour le traitement raisonnable et utile d'un cas de maladie. »

- **Une réminiscence** (1825) (3) :

Dans la voie de la guérison seulement, « le médecin agit conformément à la nature et consciencieusement. Cette tâche ne peut se résoudre que par l'expérimentation, l'observation et l'expérience. »

- **Matière médicale pure** (3) :

Aurum metallicum (1825) : « ... l'expérience, cette seule évidence possible dans l'art médical, fondé simplement sur l'expérience... »

Belladonna (1830) : « ... existe-t-il un vrai remède qui ne soit pas complètement nuisible, dangereux et virulent dans des mains ignorantes ? Assurément tout médicament actif peut le devenir quand il est employé à tort dans des cas de maladies et à des doses démesurément grandes... »

Rhus toxicodendron (1833) : « Il n'y a que les expériences pures et les observations consciencieuses et objectives qui peuvent et doivent décider dans une affaire aussi importante que la guérison des maladies de l'homme. »

Arsenicum album (1833) : « ... tout n'arrive en médecine que par l'étude et l'expérience (car la médecine n'est rien d'autre qu'une science d'expérience)... l'expérience qui repose sur les faits et contre laquelle il n'y a pas d'appel. »

- **Les maladies chroniques** (1835-1839) (4) :

« Le fait généralement répété que les maux chroniques non vénériens traités par homéopathie de la meilleure manière avec les remèdes éprouvés jusque là, revenaient cependant après avoir été mis plusieurs fois de côté, et en vérité dans une forme plus ou moins changée avec de nouveaux symptômes, avec une augmentation des maux chaque année, me donna le premier éclaircissement : le médecin homéopathe, dans ce genre de mal chronique, ou dans tous les cas de maladie chronique (non vénérienne) n'avait pas seulement à faire avec le phénomène de maladie siégeant devant ses yeux, n'avait pas à considérer ces maux chroniques et à les

guérir comme une maladie isolée en soi – qui aurait dû d’ailleurs être effacée et guérie par le traitement homéopathique en un temps plus court et pour toujours, comme pourtant l’expérience et le résultat le démentaient... »

« ... je crois plus à l’expérience qu’à mon intelligence. »

- **Organon de l’art de guérir**, sixième édition posthume (5) :

J’ai retrouvé partiellement ou presque totalement les paragraphes suivants de la sixième éditions de l’Organon à partir de « la médecine de l’expérience » (liste des paragraphes de l’Organon probablement non exhaustive relevée dans l’ordre d’apparition dans « la médecine de l’expérience ») : paragraphes 3, 71, 73, 6, 18, 83, 84, 153, 86, 89, 104, 26, 38, 44, 27, 30, 23, 69, 68, 59, 273, 274, 150, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 149, 150, 151, 249, 156, 157, 260, 261, 262.

L’Organon comprenait au moins dix paragraphes relatifs à l’expérience : les paragraphes 6, 20, 21, 22, 23, 25, 53, 54, 68, 279.

Paragraphe 25 : « Le seul et infaillible oracle de l’art de guérir, l’expérience pure... »

Commentaires :

Ces publications de Samuel Hahnemann ont retrouvé les éléments suivants de « La médecine de l’expérience » : imitation de la nature, similitude, remède unique, et expérience.

La réflexion d’Hahnemann dans la partie théorique des « maladies chroniques » l’a conduit à la même démarche que pour la « médecine de l’expérience », mais avec 20 à 30 ans de pratique en plus : théoriser sur la méthode de traitement homéopathique des maladies chroniques et présenter de nouvelles expérimentations de remèdes (les remèdes de la psore) pour élargir sa pharmacopée.

« La médecine de l’expérience » fut le précurseur direct de l’Organon. 38 paragraphes de la sixième édition de l’Organon se référaient à « la médecine de l’expérience ». Il n’était pas possible, dans le cadre de cet exposé, de recopier les paragraphes présentés. Mais aucun de ceux-ci n’était identique à sa référence dans « la médecine de l’expérience » ; en effet, chaque paragraphe de l’Organon fut retravaillé mot à mot pour chaque édition de l’Organon. De plus, l’ordre des paragraphes de l’Organon se présentait complètement différemment de celui de « la médecine de l’expérience », reflétant l’évolution de la pensée d’Hahnemann.

L’expérience fut toujours pour Hahnemann l’élément fondamental de la médecine. Le rôle de l’expérience en médecine s’est exprimé de plus en plus précisément dans les publications successives d’Hahnemann. Les éditions tardives de l’Organon parlaient de l’expérience pure, c’est à dire l’expérience basée sur l’expérimentation d’un seul remède à la fois chez une ou plusieurs personnes saines, ou l’expérience basée sur l’effet d’un seul remède donné chez une ou plusieurs personnes malades.

3. COMPARAISON DE CERTAINS ELEMENTS DE « LA MEDECINE DE L’EXPERIENCE » AVEC LEUR MISE EN PRATIQUE DANS UNE PARTIE DES JOURNAUX DE MALADES DE SAMUEL HAHNEMANN A PARIS :

J'ai utilisé les six premiers volumes disponibles de la série française des journaux de malades de Samuel Hahnemann (DF2, DF2A, DF3, DF4, DF5, DF6), représentant environ 1800 pages sur les 7000 disponibles. Bien que ces journaux furent écrits par Samuel et Mélanie Hahnemann, je me suis intéressé essentiellement au travail de Samuel Hahnemann. Par respect du secret médical, l'identité des patients n'a pas été révélée.

J'ai retrouvé cinq éléments de ces journaux qui pouvaient être comparés à « la médecine de l'expérience » : la prise de l'observation, la similitude, la prescription d'un remède à la fois, les résultats des traitements, et le rôle de l'expérience.

- La prise de l'observation :

Exemple : description des troubles visuels d'un patient.

DF4, page 87 : « ... les petits points brillants en or – la difficulté et l'impossibilité de lire. Les yeux se tirent, comme si on les arrachait – Ils se brouillent de suite – les contours disparaissent – alors une barre de fer sur les yeux, surtout dans le front... » Les circonférences des pupilles au jour et à l'obscurité ont été dessinées à quatre reprises sur l'observation. 5 février 1838, même patient : « peut lire trois pages à la fois... le 30 janvier il écrivit 4 pages et en lisait autant. »

Les journaux de malades révélaient une perception précise des symptômes du patient. Samuel Hahnemann semblait avoir des sens sains et en éveil, et recueillait de façon précise et rigoureuse les observations. A noter que l'observation des pupilles au jour et à l'obscurité faisait partie des recommandations d'Hahnemann pour la prise de l'observation dans « La médecine de l'expérience ».

En début d'observation, tous les traitements (allopathiques ou homéopathiques) précédents et leurs effets respectifs étaient soigneusement relevés, avec souvent le nom des autres prescripteurs.

Hahnemann semblait rapporter précisément les sensations du malade. Il notait probablement parfois exactement les propos du malade ou de son entourage, parfois seulement tout ce qui lui semblait important pour le patient et son état de santé.

Les conseils hygiéniques dans les maladies chroniques, le traitement médicamenteux et sa posologie étaient toujours précisément transcrits.

Enfin, le suivi du patient révélait une attention aussi assidue que l'observation initiale. A ma connaissance, il n'abandonna aucun patient à son sort, tant que le patient ou son entourage demandait ses soins.

- La similitude :

Exemple DF4 page 370 : Sophie G.(Observation de chorée de Sydenham)

« 13 juin : ...n'a plus de douleur. Mais depuis l'orage, elle a eu beaucoup de mouvements dans les muscles. Secoue la tête / seulement en causant elle meut le bras droit vers le visage. Allonge les jambes en marchant et va alors trop vite. Point de repos depuis le sept... Moral bon et constant. » Prescription : Stramonium 30 CH.

Les remèdes étaient prescrits d'après leurs effets positifs primaires, semblables aux symptômes de la maladie à traiter. Les remèdes étaient donc prescrits à titre curatif que la maladie soit aiguë ou chronique.

Je n'ai pas relevé de prescription médicamenteuse palliative.

- La prescription d'un remède à la fois :

Dans l'immense majorité des prescriptions, un remède unique à la fois était prescrit. Rarement, deux remèdes pris successivement, où intervenait souvent un placebo, étaient ordonnés en même temps ; quand deux remèdes étaient prescrits en alternance un jour sur deux, presque toujours, un des deux remèdes était un placebo ; cependant, j'ai relevé quatre alternances vraies de deux remèdes actifs prescrits, mais jamais la prise simultanée de deux remèdes (ou plusieurs) remèdes actifs, sur la partie explorée.

- Les résultats des traitements :

Les prescriptions faisaient intervenir souvent plusieurs remèdes successifs. Pour les observations courtes, un seul remède était habituellement prescrit, mais le résultat du traitement n'était pas toujours noté. Pour les observations longues, je n'ai en mémoire qu'une observation où le même remède fut toujours prescrit, avec parfois des prescriptions de placebo. Le remède était ordonné habituellement une fois par jour, mais en variant chaque jour la dynamisation et la dilution. Les guérisons rapides, douces et durables se révélaient rares, et les résultats du traitement souvent incertains, partiels ou absents. Cependant, Hahnemann soignait surtout des maladies chroniques.

- Le rôle de l'expérience :

Il se manifestait dans les journaux de malades par les notes de répertoire, les symptômes guéris par l'administration du remède, et les symptômes provoqués par l'administration du remède.

Les notes de répertoire, écrites le plus souvent en allemand, recensaient les remèdes possibles face à un symptôme marquant du patient. Elles précédaient la prescription et révélaient souvent une mémoire étonnante de Samuel Hahnemann.

Dans les suites d'une prescription médicamenteuse, Hahnemann notait en marge de l'observation, les symptômes guéris par le remède et les symptômes provoqués par le remède. Parfois, les symptômes provoqués par le remède correspondaient effectivement à des symptômes expérimentaux connus du médicament.

Exemple : DF4 page 140 : Lady T.

3 novembre : prescription de Stannum metallicum 30 CH... 5 novembre : ... Hahnemann écrit en marge symptôme provoqué par stannum et souligne : sensation de faiblesse de la voix et comme difficulté à parler.

Commentaires :

N'ayant pas de compétence universelle, un travail individuel sur de tels journaux ne pouvait être qu'incomplet.

Les résultats des traitements ne correspondaient pas aux promesses annoncées dans « la médecine de l'expérience ». Hahnemann avait cependant nettement révisé son enthousiasme pour le traitement homéopathique curatif des maladies chroniques dans la partie théorique des « maladies chroniques ».

Les journaux de malades explorés montraient une concordance assez fidèle avec « la médecine de l'expérience » en ce qui concerne la prise de l'observation, la similitude, la prescription d'un seul remède à la fois, et le rôle de l'expérience.

Les qualités de médecin de Samuel Hahnemann étaient associées à des qualités humaines qui apparaissaient à la lecture de ces journaux.

4. CONCLUSION GENERALE ET PROVISOIRE :

Les principaux éléments de « la médecine de l'expérience méritaient d'être présentés et mieux connus. Ce fut la deuxième publication célèbre de Samuel Hahnemann après « Essai sur un nouveau principe... » et avant l'Organon. « Essai sur un nouveau principe... » ne représenta qu'une ébauche de la méthode homéopathique ; « la médecine de l'expérience » posa les bases principales de la méthode homéopathique, pleinement exprimée ensuite dans les différentes éditions de l'Organon.

L'enthousiasme un peu hâtif d'Hahnemann pour ses premiers résultats n'excluait pas une discipline de travail précise basée sur une réflexion profonde de la médecine.

L'exploration d'une partie des autres publications de Samuel Hahnemann a révélé une continuité des règles de sa méthode présentée dans « la médecine de l'expérience » : imitation de la nature, similitude, remède unique, et expérience.

La réflexion sur la méthode de traitement des maladies chroniques et l'évolution des nombreux paragraphes de l'Organon se référant à « la médecine de l'expérience » correspondirent à un approfondissement de la pensée d'Hahnemann, basé sur l'expérience.

Les journaux de malades explorés affirmaient une fidélité de Samuel Hahnemann aux principales règles rédigées dans ses publications, et dans « la médecine de l'expérience » en particulier. Seuls les résultats des traitements ne correspondaient pas à ceux présentés dans « la médecine de l'expérience », mais se rapprochaient plus de ceux annoncés dans la partie théorique des « maladies chroniques ». Enfin, l'intense discipline de travail qui se dégageait de ces journaux, laissait entrevoir des qualités humaines d'Hahnemann non moins importantes.

REFERENCES

- (1) Hahnemann S. Kleine medizinische Schriften. Dresden und Leipzig: Arnold, 1829. Heidelberg: K.F. Haug, 1989.
- (2) Dudgeon R.E. The lesser writings of Samuel Hahnemann. Reprint edition. New Delhi: Jain, 1993.
- (3) Hahnemann S. Reine Arzneimittellehre, dritten Auflage von 1830. Heidelberg: K.F. Haug, 1995.

- (4) Hahnemann S. Die chronischen Krankheiten, zweiten Auflage von 1835. Heidelberg: K.F. Haug, 1995.
- (5) Hahnemann S. Organon der Heilkunst, Textkritische Ausgabe der sechste Auflage. Heidelberg: K.F. Haug, 1992.

Remerciements

Merci à Roland Bourgeois pour les diapositives.

Merci à l'Institut für Geschichte der Medizin der Robert Bosch Stiftung, Straussweg 17, 7000 Stuttgart 1, Deutschland, pour les microfiches du journal des malades de S. Hahnemann à Paris.

SUMMARY

The main elements of „*The medicine of Experience*“ were worth being presented and known better. From the German publication, I extracted some of these elements in other publications by Samuel Hahnemann and in part of his patients' diaries in Paris.

“*The Medicine of Experience*” proved to be the first essay on the homeopathic method. After introducing and defining his subject, Hahnemann expanded the study of illnesses, his way of observing his patients, two proposals of experience, the study of remedies, the way remedies were used to cure illnesses, and the influence of hygiene.

The weak point of this publication lied in the lack of hindsight in homeopathic practice Samuel Hahnemann proved to have when he talked about chronic illnesses. The strong point of the publication, it seems to me, was his very rich and deep reflection on medicine.

A continuity in the rules of his method was revealed in the investigation of part of Samuel Hahnemann's other publications. The theoretic part in “*Chronic Diseases*” put to the fore Hahnemann's similar reasoning to the one he already showed in “*The Medicine of Experience*”; this reasoning was the direct precursor to the *Organon*. Thirty-eight paragraphs from the sixth edition of the *Organon* referred to *The Medicine of Experience*; ten paragraphs were about experience. The role of experience in medicine became more and more detailed in Hahnemann's successive publications.

The part I studied in the diaries of Samuel Hahnemann's patients in Paris presented a precise and vigorous collection of his observations, of hygiene and drug prescriptions, and of his patients' follow up. The prescriptions, in most cases, called for several successive remedies; the remedy itself, often prescribed to be absorbed on a daily basis, was used in a curative way. Most of the time, the effects of the treatment proved to be uncertain, partial, or even absent. On the whole, as I studied his patients' diaries, I gathered that Samuel Hahnemann was being very faithful to the main rules drafted in his publications.

